La Validation des Acquis de l'Expérience

AUXILEA
formations aux métiers d'avenir

Conditions d’accès

LA VAE, POUR QUI ?

Toute personne, sans conditions d’âge, de statut ou de niveau d’étude, ayant des compétences liées à un diplôme.

Il s’agit d’une **démarche personnelle**, et d’un **droit individuel** pour valider tout ou une partie d’un titre, d’une certification ou d’un diplôme.

PRÉREQUIS

Justifier d’expériences professionnelles et de compétences en lien avec le titre, la certification ou le diplôme visé.

Diplômes accessibles en VAE à Auxiléa

Diplômes domaine médicosocial

Les étapes de la démarche VAE

01

INSCRIPTION EN LIGNE SUR LA PLATEFORME FRANCE VAE

Inscription sur la plateforme France VAE : https://vae.gouv.fr/

02

VALIDATION DU DOSSIER

Etude de faisabilité par nos architectes accompagnateurs de parcours VAE

Accompagnement personnalisé pour la rédaction du dossier de validation

03

SOUTENANCE ORALE (ENTRETIEN JURY)

Présentation devant le jury pour la soutenance orale

04

DECISION DU JURY

A l'issue de la soutenance, le jury se prononce sur la validation du diplôme ou de la certification visée (validation totale ou partielle, refus de validation)

AUXILEA
formations aux métiers d'avenir

La délibération et la décision du jury

01 VALIDATION TOTALE

Le jury estime que le candidat possède toutes les compétences et connaissances attendues dans la référentiel.
Le diplôme ou la certification sont accordés (même valeur qu'un diplôme obtenu par la voie de la formation).

02 VALIDATION PARTIELLE

Le jury considère que le candidat n’a pas satisfait à toutes les exigences du référentiel. Dans ce cas, seuls quelques blocs de compétences sont validés.
Le jury émet des préconisations pour la validation des blocs manquants (refonte du dossier, formation...).

03 REFUS DE VALIDATION

Le jury refuse la validation : il considère que le candidat n’a pas le niveau requis. Dans ce cas, les motivations de refus sont consignées par écrit et transmises au candidat.

AUXILEA
formations aux métiers d’avenir

RÉSULTATS JURYS VAE **DEAES** 2024

En 2024, AUXILEA a accompagné 8 candidats :

- 6 candidats se sont présentés aux jurys pour le diplôme d'AES
- 2 candidats sont en attente d'un passage devant le jury

VALIDATION TOTALE	**6**
VALIDATIONS PARTIELLES	**0**
REFUS DE VALIDATION	**0**
REPORT DE DEPOT	**2**

Taux de réussite à AUXILEA

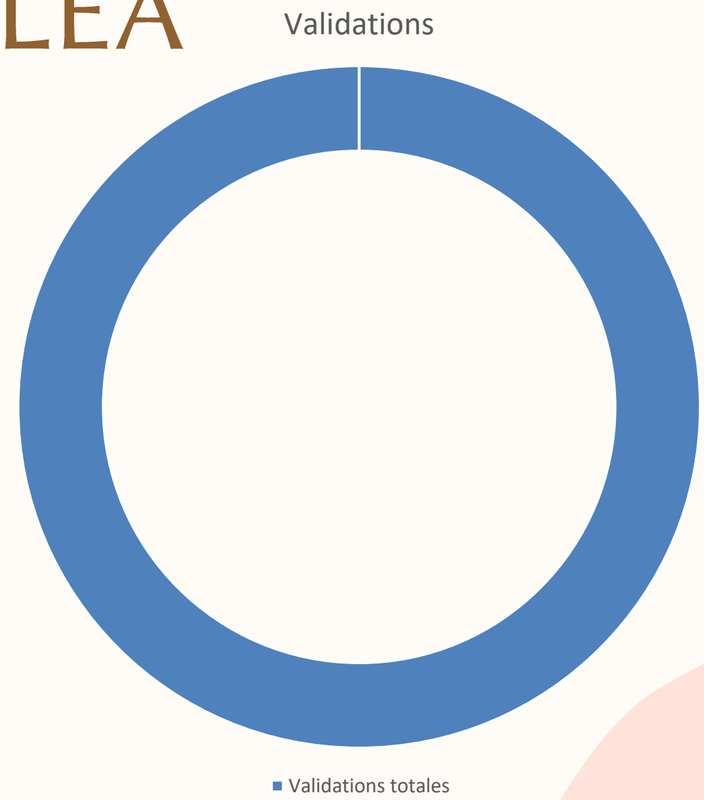

RÉSULTATS PAYS DE LOIRE JURYS VAE DEAES 2024

TAUX DE REUSSITE 2024 PAR SESSION ET PAR CYCLE				
Cycle	Session	Valitation Totale	Validation Partielle	Aucune Validation
AES	Fev	79%	18%	3%
	Mar	83%	14%	3%
	Mai	71%	18%	11%
	Sep	86%	14%	0%
	Nov	92%	4%	4%

Notre équipe

Marie-Claire LETERME
Coordinatrice pédagogique
Formatrice
AAP VAE

Noémie RIALLAND
Assistante de formation